



Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
d'Auvergne - Rhône Alpes - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, 16 rue du
Parc, 69500 BRON**

Collège : Libéral

Sous-collège : Rhône Alpes

Secteur : CRO

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:09:08, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes d'Auvergne - Rhône Alpes - Libéral - Tour unique** composé de :

- CROUZOLS Elisabeth (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- BARBIER SION Carole (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- JACQUEMIN-MARTIN Maud (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:20:08 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

`bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 93 électeurs totalisant 93 voix :

`03e5bdb0d7581359cbb34221ab40cd8aab56876255c05570741df237c39c204c`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

63136d8c7db08681e79529bcf6c62d74bb4bf1156773bf4dc64f7a84ff96e33

Empreinte numérique globale du vote :

23db043511a69db08309d6064dfa781bfaa1e57a1cf8345e2629b1fb15697bb4

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 03/06/2024 à 00:01.
Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
 - Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
 - La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
 - Les électeurs connectés après le 18/06/2024 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
 - Les électeurs connectés avant le 18/06/2024 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 18/06/2024 à 15:30.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 75 entrées représentant 75 voix :

39efd45c1295c42f96a95843ceee6ecb68b6bd3d6e82f9287a876dec1e3453f5

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 75 bulletins :

8a0cfcc42e55f2c26b7eeec40e0659ba7f71437225de1eb3acf7c8480a10e56e4

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

9bf9ed81e9dbc8bb53f365096da39af08aca2ff9ffb52e953394cc5c5256a55d

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

2506eac4ce3bf5e10ae2524a4d09369882df661b5d971ad0021151ddf364fb41

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 18/06/2024 à 16:09:08 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 75 bulletins dont 0 bulletin nul et 3 bulletins blancs soit un total de 72 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 75 entrées représentant 75 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	93
Nombre de bulletins dans l'urne	75
Taux de participation	80,65 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	72
Nombre de bulletins blancs	3
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>CHATELLUX-MORETTI Catherine & BLEMONT Sébastien</u>	34	47,22 %	Titulaire
<u>GASCON Jean-Marc & CHAMPAVERE Camille</u>	29	40,28 %	Suppléant
<u>PALANDRE Stéphanie & RAVEL Frédéric Paul</u>	47	65,28 %	Titulaire
<u>SABATIER Pascale & GOMICHON Denis</u>	47	65,28 %	Titulaire
Total	72	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Siège 1 attribué à PALANDRE Stéphanie & RAVEL Frédéric Paul
- Siège 2 attribué à SABATIER Pascale & GOMICHON Denis
- Siège 3 attribué à CHATELLUX-MORETTI Catherine & BLEMONT Sébastien
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Siège 1 attribué à GASCON Jean-Marc & CHAMPAVERE Camille
- Plus de candidat éligible

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 5_resultats_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : a57433128da029bcbff764d5a2b7d003da49eb4c8e484a9acc1b06b1beb7b0fb

- **Liste électorale**

Fichier : 5_listeelectorale_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit_1034781322.csv
Empreinte (sha256) : 351c9f394b7c6811ba9ed06d54f3ec95e168fe14ad15cb875673ffb79a15f5a0

- **Liste des tickets**

Fichier : 5_modifs_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 953e3b560be7e0c72e1a80505ebd43bc6f5dd7cdb856d4ea5ae8a6cf933dac2

- **Liste d'émargement**

Fichier : 5_listeemargement_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 4a9184bbfe46c1ada5d44aa36a14e4c4b7a911100dabed312c69537264fad68c

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 5_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : 7a3fbffbc11b1835da053e5ecdf6b8ffb38b8e19fabf3d51d65ccc87127ed9e

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 5_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : e6f7d4536084f5daa0975649965ceac3155d08c8eaed61942470bc39a17653c8

Signatures des membres du bureau de vote

CROUZOLS Elisabeth

Président

BARBIER SION Carole

Assesseur

JACQUEMIN-MARTIN Maud

Assesseur